

OBJECTIFS

Ce cursus vise à former des collaborateurs de l'entreprise ou consultant extérieur qui assurent la coordination entre l'ensemble des acteurs concernés (dans l'entreprise, les différents services, à l'extérieur, les fournisseurs ou sous-traitants). Ils veillent à la bonne réalisation du projet, phase par phase, en accord avec la politique qualité de l'entreprise.

Le cahier des charges en ligne de mire, il est garant de la faisabilité technique du projet, mais aussi du respect des délais et des coûts de construction, ainsi que des normes environnementales et de sécurité.

Au terme de la formation, le participant sera capable de :

- prendre en charge une affaire de l'avant-projet à la livraison tout en garantissant le bon déroulement des travaux (en termes de délais, coûts, relations contractuelles et administratives),
- encadrer le travail du chef de chantier, des chefs d'équipes et du personnel technique du chantier,
- gérer les différentes étapes de la relation commerciale de façon autonome et professionnelle,
- répondre à des appels d'offres avec pertinence en garantissant la notoriété et le développement de l'entreprise,
- acquérir des compétences managériales solides pour préparer et piloter plusieurs chantiers de travaux en parallèle,
- préparer l'exécution des contrats de travaux de gros œuvre,
- préparer l'exécution des contrats de travaux de second œuvre.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les titulaires d'un bachelier Chef de projet du bâtiment en économie de la construction peuvent exercer :

- en tant que salarié, dans des entreprises de la construction, des bureaux d'économistes de la construction, des bureaux d'ingénierie, des cabinets d'architectes, des administrations et des collectivités territoriales, des cabinets d'assurances ou dans d'autres structures (fabricants, fournisseurs...),
- en tant que travailleur indépendant dans un cadre d'exercice libéral, après plusieurs années d'exercice professionnel salarié.

MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation

Année 1 en initial à temps plein

La première année est commune au bachelier Coordinateur BIM :

- 644 heures de formation en centre,
- période d'application en milieu professionnel de 3 mois en fin d'année scolaire.

Années 2 & 3 en alternance :

- 560 heures de formation en centre par année.

Moyens pédagogiques :

- séances de formation en salle,
- exposés théoriques,
- études de cas concrets,
- ateliers,
- laboratoires informatiques.

Encadrement :

- l'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation :

- évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser,
- une évaluation par année pour valider le passage dans l'année suivante et préparer à l'examen final.

Validation du parcours selon modalités d'examen.

PROCEDURE D'ADMISSION

Candidature en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet «Candidater».

Tests de sélection, entretien de motivation et étude du dossier par la commission de sélection.

Réponse dans les 15 jours après le passage des tests de sélection.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour accéder à la 1^{ère} année du cycle de formation, le participant doit être titulaire d'un :

- bac pro Technicien d'études du bâtiment option A (études et économie) ou B (assistant en architecture),
- bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre,
- bac pro Intervention sur le patrimoine bâtiment, option maçonnerie avec un bon dossier scolaire,
- bac techno STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) spécialité «Architecture et construction» ou «Énergie et environnement»,
- bac général.

Pour accéder à la 3^{ème} année du cycle de formation, le participant doit avoir suivi la 2^{ème} année du cycle ou être titulaire :

- brevet de Technicien supérieur en Etude et économie de la construction (EEC),
- d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) dans le domaine de la formation.

Qualités du candidat attendues :

- qualité relationnelle et aptitude à travailler dans un groupe, mais aussi en autonomie,
- rigueur et organisation,
- sens des responsabilités et esprit d'initiative,
- qualités rédactionnelles,
- aptitudes à la communication et à la vente.

VOIES D'ACCÈS

Année 1 en initial à temps plein :

- 644 heures de formation en centre,

Année 2 & 3 en alternance :

- salarié en contrat de professionnalisation,
- salarié en contrat d'apprentissage,
- étudiant sous convention de stage alterné.

VAE (Nous consulter).

Cette formation est éligible au CPF.

VALIDATION

Certification de niveau 6, « Chef de projet du bâtiment en économie de la construction » .

Organisme certificateur : AFIP / Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Modalités d'examen

Par la voie de la formation continue :

La certification s'obtient par la capitalisation du contrôle continu et la validation des 4 blocs de compétence. Elle fait l'objet de soutenances orales devant jury à partir de mises en situation professionnelle et/ou d'études de cas.

1. Le CCF représente 25% de la certification, en effet, toutes les notes de toutes les matières seront prises en compte.

2. Les blocs de compétence représentent 60% de la certification, soit 15% par bloc :

- bloc 1. Analyse de la demande et de la stratégie du client : 15%,
- bloc 2. Conception et mise en œuvre d'un projet graphique numérique : 15%,
- bloc 3. Conception et pré-maquettes des supports de communication imprimés : 15%,
- bloc 4. Gestion et suivi d'un projet de communication numérique et/ou print : 15% .

3. La soutenance finale représente 15% de la certification. (Forme : collective + individuelle). Le jury est composé de 50 % de professionnels, d'un président et d'un membre interne

Par la voie de la VAE :

Après la validation de la demande de recevabilité du dossier VAE, la certification s'obtient par la validation des 4 blocs de compétence.

Elle fait l'objet de soutenances orales devant jury à partir de mises en situation professionnelle et/ou d'études de cas.

1. Les blocs de compétence représentent 50 % de la certification :

- bloc 1. Analyse de la demande et de la stratégie du client,
- bloc 2. Conception et mise en œuvre d'un projet graphique numérique,
- bloc 3. Conception et pré-maquettes des supports de communication imprimés,
- bloc 4. Gestion et suivi d'un projet de communication numérique et/ou print.

2. La soutenance finale représente 50% de la certification. (Forme individuelle). Le jury est composé de 50 % de professionnels, d'un président et d'un membre interne.

PROGRAMME

ANNEE 1

• **Etudier et métrer un projet de bâtiment - 115h**

Description d'un bâtiment existant

Normes et réglementations

Relever et métrer

En BIM ou en conventionnel

• **Prescrire et estimer un projet de bâtiment - 115h**

Rédaction des pièces écrites

Estimer le coût d'un projet

Technologie des matériaux

Gestion financière

Etude des lots techniques

• **Assurer le suivi des travaux - 104h**

Ordonnancer les interventions des corps d'état

Suivre le projet de bâtiment

Comptabilité de chantier

• **Projet - 110h**

• **Informatique appliquée - 70h**

Autocad

Logiciels de bureautique

• **Anglais - 50h**

• **Communication écrite et orale - 80h**

ANNEE 2

• **Etudier et métrer un projet de bâtiment - 60h**

Description d'un bâtiment existant

Normes et réglementations

Relever et métrer

En BIM ou en conventionnel

• **Prescrire et estimer un projet de bâtiment - 80h**

Rédaction des pièces écrites

Estimer le coût d'un projet

Technologie des matériaux

Gestion financière

Etude des lots techniques

• **Assurer le suivi des travaux - 80h**

Ordonnancer les interventions des corps d'état

Suivre le projet de bâtiment

Comptabilité de chantier

• **Projet et étude de cas - 150h**

• **Informatique appliquée - 45h**

Autocad

Logiciels de bureautique

• **Communication et gestion de projet - 45h**

• **Sciences appliquées - 30h**

• **Anglais - 30h**

ANNEE 3

• **Projet - 160h**

• **Economie de la construction - 75h**

• **Appel d'offres - 75h**

• **Economie de l'entreprise - 50h**

Gestion financière des chantiers

• **Droit & urbanisme - 35h**

Droit du travail

Droit fiscal

Gestion de patrimoine immobilier

• **Gestion de projet - 50h**

Ordonnancement

Rétroplanning

Management des risques

• **CAO - 90h**

Autocad

Revit

• **Anglais - 25h**

Le nombre d'heures indiqué est annuel. Il peut être ajusté en fonction des contraintes pédagogiques.

